

Réunion du Conseil Municipal du 22 février 2018

Le vingt-deux du mois de février deux mil dix-huit à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de son maire, Christophe GUILLARME, celui-ci certifie que la convocation des membres en exercice était de 15.

Membres présents : Christophe GUILLARME, maire, Michel GRAND, Mireille PALMIER, Nathalie BLANCHARD, adjoints, Jean-Jacques COGNARD, Véronique PONTON, Fabien MARTINON, Dominique DUBOIS, Maurice ROCLE, Mireille LAURENDON

Absents excusés : Bernard NAULIN donne pouvoir à Christophe GUILLARME, Joëlle BAYARD, Fabienne ETAIX donne pouvoir à Fabien MARTINON, Edouard PONCET, Pierre DENIS

Secrétaire de séance : Véronique PONTON

Lecture est faite du procès-verbal de la dernière réunion.

Le compte rendu est approuvé.

TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2018 – Délibération 1802001

Vu le Code général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants,

Vu le budget principal 2018,

Considérant que la commune entend poursuivre son programme d'équipements auprès de la population sans augmenter la pression fiscale,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

DECISE de ne pas augmenter les taux des 3 taxes ménage (taxe d'habitation, taxe foncière bâti, taxe foncière non bâti).

Les taux des impôts directs locaux de la commune de Civens seront donc les suivants :

TAXES	Taux 2014
TH	2.92 %
FB	5.99 %
FNB	13.85 %

MENUISERIES ECOLE ET RESTAURANT

Monsieur le Maire rappelle le projet de remplacement des menuiseries bois par de l'alu sur les bâtiments de l'école.

Les travaux d'isolation, de changement de chaudière et de remplacement de menuiseries peuvent être subventionnés dans le cadre du programme « Performance Énergétique des Bâtiments communaux » piloté par la communauté de communes. Aussi, Christophe GUILLARME propose de changer également les menuiseries bois du restaurant, des appartements et de la salle des archives de la mairie et solliciter une subvention pour l'ensemble.

Un appel d'offres sera lancé pour tous ces travaux.

Une subvention sera également demandée pour le changement de la chaudière du restaurant et pour l'installation de celle du presbytère.

SALLE DES ASSOCIATIONS

La première analyse des offres a été présentée par l'équipe de maîtrise d'œuvre.

On va entrer dans une phase de négociation. Le 6 mars, la commission d'appel d'offres prendra connaissance du rapport d'analyse des offres après négociation. Le choix des entreprises sera soumis au conseil municipal pour validation.

D'après la première synthèse de l'appel d'offres, le montant total des travaux est en dessous de l'estimation.

QUESTIONS DIVERSES

- **SIEL : Extension de réseaux au lieu-dit « Aux Etangs » Délibération 1802002**
Monsieur le Maire rappelle la délibération du 18 janvier dernier validant une convention avec Mme BOUCHET afin qu'elle prenne en charge les frais d'extension du réseaux électrique.
Un certificat de permis tacite lui a été délivré le 13 février 2018.
Désormais, Il convient de prendre une délibération afin que le SIEL réalise les travaux après expiration du délai de recours des tiers.
Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le SIEL à assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux d'extension BTS P. au lieu-dit « Les Etangs ».
- **Communauté de communes :**
Michel Grand fait le point du pacte financier. Rien n'est fixé à ce jour.
Il est probable que les fonds de concours diminuent chaque année, le montant devrait être de 69 000 € en 2018.
- **École**
Mireille Palmier indique le maintien de la 5^e classe malgré des effectifs à la limite du seuil. Pour l'instant 104 enfants inscrits.
- **CCAS :**
Nathalie Blanchard a fait un bilan des colis lors de la dernière réunion du CCAS. Le compte administratif, le compte de gestion et le budget ont été votés.
Le repas du 7 avril est en préparation. Les personnes de 69 ans et plus sont conviées avec leurs conjoints. Franck Teyssier préparera le repas.
- **Site Internet :**
Fabien Martinon a modifié la présentation pour faciliter la recherche. Il est preneur de toutes les informations de la commune pour publier régulièrement.
- **CMJ :**
Chasse aux œufs le 2 avril – rencontre inter CMJ – olympiades – boîte à livres
- **Comité des fêtes :**
Préparation de la fête les 14 et 15 juillet. Jérôme Salot assurera l'animation : coupe du monde de foot + 10 ans de la récréation du comité
- **Location de la salle des balcons du Forez**
La convention signée avec CAPEA sera dénoncée. Nous n'avons eu aucune proposition de location de leur part depuis la signature.
- **Restaurant :**
Le fonds est en vente. À voir si on fait un avenant pour sortir l'appartement du bail.
- **Travaux au presbytère :**
Le conseil a visité le rez-de-chaussée en début de séance. Les travaux de chauffage, peinture et électricité ont bien avancé. Les infirmières pourront intégrer rapidement. On est en recherche d'une autre profession libérale.
- **Chemin piéton route de Salvizinet :**
Retours très positifs, il est emprunté régulièrement. La clôture devrait se faire début mars.
- **Fibre :**
Les travaux sont terminés à 100%. Les reprises de soudures, et autres sont en cours sur le PM69 avant mesures.

Tour de table :

- Jean-Jacques Cognard revient sur les travaux qui seront réalisés par RTE sur la ligne électrique de 63000 Volts qui relie Feurs à Roanne.
- Dominique Dubois indique que Guillaume Padet a été interviewé sur France 3. Il produit et vend en direct de la viande bio. Son frère Frédéric l'a rejoint sur l'exploitation.
- Commémoration du 19 mars : le 18 mars, heure à définir. Le verre de l'amitié se fera au bar « La Démarante »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

La date du prochain conseil est fixée au 15 mars 2018